

JEAN-PAUL BROUCHON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION TP 04

« Mes priorités seront celles de nos adhérents »

Elu le 11 mars pour un mandat de trois ans, Jean-Paul Brouchon est le nouveau président de la Délégation des travaux publics des Alpes-de-Haute-Provence (TP 04). Sa feuille de route sera d'être au plus près des attentes des adhérents.



Jean-Paul Brouchon est le nouveau président de la délégation TP 04.

TPBM : Quelles seront les priorités de votre mandat ?

Jean-Paul Brouchon : Mes priorités seront celles de nos adhérents. Lorsque nous avons choisi de quitter la Fédération du bâtiment et des travaux publics des Alpes-de-Haute-Provence (FBTP 04) il y a deux ans, c'était pour être aux plus près des besoins des entreprises de notre secteur d'activité, qui est très spécifique. Mon objectif est toujours le même. Aujourd'hui, les

« Nous n'avons actuellement aucune visibilité. Les appels d'offres peinent à sortir alors quand on sait qu'il faut, en temps normal, entre trois et quatre mois entre la validation d'un projet et son lancement effectif, il y a de quoi être inquiet. [...] C'est pour cela nous devons trouver des solutions rapidement. »

principales préoccupations des entreprises des travaux publics dans les Alpes-de-Haute-Provence sont à la fois l'inquiétude liée au manque d'activité et les besoins en personnel qualifié.

Comment se portent les entreprises des travaux publics dans le département ?

Les carnets de commandes ne sont que partiellement remplis et pour les deux prochains mois seulement. Nous n'avons actuellement aucune visibilité. Les appels d'offres peinent à sortir

alors quand on sait qu'il faut, en temps normal, entre trois et quatre mois entre la validation d'un projet et son lancement effectif, il y a de quoi être inquiet. Le moral des chefs d'entreprise n'est pas bon. C'est pour cela nous devons trouver des solutions rapidement.

Quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre ?

Nous allons essayer de créer un lien étroit avec les collectivités. L'idée est d'organiser des rencontres avec les différentes collectivités pour tenter de mieux comprendre, avec elles, quels sont les points de blocage. Nous avons aussi prévu des formations, dont l'une d'entre elles porte sur le montage d'un marché public. L'objectif étant que les

chefs d'entreprise touchent du doigt les contraintes concrètes des collectivités. D'autre part, pour répondre aux besoins des entreprises en personnel qualifié, nous devons mieux faire connaître nos métiers. Des actions dans les collèges, en direction des 4e et 3e, qui ont d'ailleurs démarré dans l'année, seront poursuivies. Concrètement, nous aimerions accueillir davantage de collégiens dans nos entreprises, lors du stage prévu en troisième par exemple. Cela permettrait aux jeunes de voir les opportunités qu'offrent nos



LE NOUVEAU BUREAU

> Composition du bureau :

Jean-Paul Brouchon (Minetto), président
Catherine Pérès (BS Voirie), 1ère vice-présidente
Jean-Yves Talon (Colas), 2e vice-président
Christophe Gaucher (Eiffage Route), trésorier
Jean-Louis Melicucci (SETP), secrétaire

> Membres actifs du bureau :

Julien Bague (Sare)
Julien Décard (JAD Environnement)
Anthony Nervi (STM Nervi)
Hubert Parraud (Parraud TP)

> Président d'honneur :

Eric Toutain



« Nous allons essayer de créer un lien étroit avec les collectivités. L'idée est d'organiser des rencontres avec les différentes collectivités pour tenter de mieux comprendre, avec elles, quels sont les points de blocage. [...] L'objectif étant que les chefs d'entreprise touchent du doigt les contraintes concrètes des collectivités. »

...→ métiers, trop longtemps dévalorisés. D'autant que certaines entreprises rencontrent de vraies difficultés de recrutement et que nous sommes à un moment clé où il va y avoir de nombreux départs à la retraite.

Quelles sont les métiers en tension dans le département ?

Il manque des canaliseurs, des maçons VRD*, des chefs d'équipe, des mécaniciens d'engins. Je suis convaincu que nous, les entreprises, avons la solution. Nous devons nous engager pour la formation des jeunes. Nous devons jouer le jeu de l'apprentissage. D'autant que nous avons, aux portes du département, le centre de formation de Mallemort (Bouches-du-Rhône), qui pourrait, si les effectifs étaient suffisants, délocaliser certaines formations. Profitons de l'effet d'aubaine créé par le plan de relance gouvernemental de l'apprentissage, formons nos jeunes.

1



1. Le chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics dépend à 70 % de la commande publique.
2. Le manque d'activité et de visibilité inquiète les entreprises.

Quid du plan de relance sur l'activité des TP ?

L'impact du plan de relance gouvernemental est quasi nul, à court terme, pour notre secteur d'activité. Les éventuels projets qui pourraient entrer dans le cadre du programme Petites villes de demain, ne sont pas encore prêts de sortir de terre. Nous ne comptons pas dessus.

La Délégation des travaux publics des Alpes-de-Haute-Provence a été créée le 14 octobre 2019, vous faites partie des membres fondateurs de cette nouvelle entité. Quel bilan dressez-vous aujourd'hui ?

Nous comptons 30 entreprises adhérentes purement TP, ce qui représente 800 emplois salariés. Ces chiffres sont en constante progression. Je pense que nos adhérents s'y retrouvent. Personnellement, j'ai fait le choix de

rejoindre une délégation purement travaux publics car je suis convaincu que nos métiers sont très spécifiques. La convention collective est différente de celle du secteur du bâtiment par exemple. L'origine du chiffre d'affaires des entreprises TP n'est pas le même non plus. Nous dépendons à 70 % de la commande publique, alors que le bâtiment fonctionne différemment. Globalement, nous adhérents semblons satisfaits. Nous essayons de proposer des formations à la carte, qui sont définies en fonction des besoins exprimés par les chefs d'entreprise.

Propos recueillis
par Hélène Saveuse
helenesaveuse@yahoo.fr

* Voiries et réseaux divers.



JEAN-PAUL BROUCHON

« Personnellement, j'ai fait le choix de rejoindre une délégation purement travaux publics car je suis convaincu que nos métiers sont très spécifiques. La convention collective est différente de celle du secteur du bâtiment par exemple. L'origine du chiffre d'affaires des entreprises TP n'est pas le même non plus. »